

CONTACTEZ-NOUS !

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
Service Développement Économique

02 51 54 36 11 • secretariatdeveco@payssaintgilles.fr

L'accueil d'une entreprise au sein du Bréti LAB résulte de l'examen d'un dossier de candidature par le Bureau Communautaire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération.



Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55 • Courriel accueil@payssaintgilles.fr



BRÉTI LAB

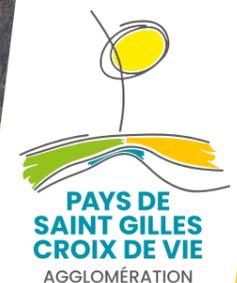
La solution d'hébergement locative,
facile, rapide et adaptée à votre activité !



L'esprit "Hôtel d'entreprises"

*Bien plus qu'un lieu de travail,
un environnement stimulant, propice à l'échange*

Jeunes créateurs d'entreprise et porteurs de projet,
trouvez l'espace de travail parfait qui aidera votre entreprise
à se développer et à s'épanouir !



payssaintgilles.fr    

UN ENVIRONNEMENT IDÉAL POUR ENTREPRENDRE !

Le Bréti LAB est implanté à Brétignolles sur Mer, au cœur des deux pôles urbains de la côte vendéenne, dans la dynamique zone d'activité "Le Peuple" à vocation majoritairement artisanale.



S'INSTALLER AU BRÉTI LAB, C'EST :

- profiter d'un espace de travail fonctionnel
- faciliter son insertion dans le tissu économique local
- créer une synergie avec les autres occupants et éviter l'isolement du créateur d'entreprise
- bénéficier d'un dispositif souple

UN MODULE DE TRAVAIL ADAPTÉ À VOTRE ACTIVITÉ

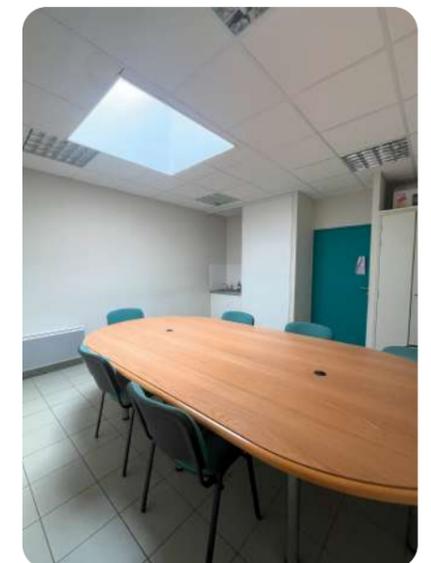
5 bureaux de 16 et 17 m²
Lumineux et fonctionnels,
chauffage électrique,
branchement téléphonique
et internet

5 ateliers de 44 à 75 m²
Bardage double peau, porte
sectionnelle, accès indépendant
par une porte de service,
hauteur sous plafond de 3.60 m

DES ÉQUIPEMENTS PARTAGÉS

une salle de réunion
un coin kitchenette
des sanitaires

un parking privatif
une signalétique extérieure



VOTRE ENTREPRISE A MOINS DE 3 ANS ?

La Communauté d'Agglomération tient compte du développement de votre projet et propose des tarifs avantageux pour faciliter le début de votre activité (loyers progressifs pour une durée déterminée).